

La restitution

des données



La restitution des données est l'un des principes fondateurs de l'Inventaire. La définition de vocabulaires communs à l'ensemble des chercheurs permet, partout sur le territoire, de désigner et de décrire d'une même manière les édifices et les objets. Les études menées par l'Inventaire alimentent trois bases de données accessibles sur le site du Ministère de la culture www.culture.gouv.fr : **Mérimée** pour le patrimoine architectural, **Palissy** pour le patrimoine mobilier, **Mémoire** pour les images. Elles permettent, à travers un large corpus, de répondre à des questions spécifiques : nombre et localisation de statues de Vierges à l'Enfant du XV^e siècle, villas balnéaires construites par tel ou tel architecte, localisation des habitats en terre...



Les dossiers documentaires réalisés par l'Inventaire, dits dossiers verts, sont directement consultables auprès de chaque service. Depuis quelques années, un important programme de numérisation permet également leur consultation sur le web. À travers la mise en place de dossiers entièrement numériques, la production de dossiers papier est progressivement amenée à disparaître.

La restitution des données et des résultats de la recherche passe également par des publications dans l'une des cinq collections nationales de l'Inventaire.



Collection scientifique par excellence, les **Cahiers du Patrimoine** peuvent être le résultat d'une étude régionale, interrégionale ou nationale. Ils proposent une riche synthèse sur un thème, une aire géographique, un monument ou un type d'objet. Le texte y prend le pas sur l'image, utilisée pour étayer la démonstration.



Les **Images du Patrimoine** sont destinées à un public large : scientifiques, élus, habitants des territoires étudiés... Elles ont pour but premier de sensibiliser à un message scientifique sur le patrimoine en privilégiant l'image. L'approche est géographique, thématique ou une combinaison des deux.

Les **Parcours du Patrimoine** (autrefois *Itinéraires du Patrimoine*) sont un guide de visite, proposant la découverte d'un édifice, d'une ville, d'un élément mobilier ou invitant à un parcours thématique.



Les **Indicateurs du Patrimoine** contiennent, sous forme imprimée, les notices des bases de données **Mérimée** et **Palissy** correspondant à une aire d'étude ou à une thématique (patrimoine industriel...). Une introduction, comprenant cartes et index, présente les caractères du corpus publié et du territoire concerné. Chaque édifice ou objet décrit est par ailleurs illustré d'une photographie.



La collection du **Recensement des vitraux anciens de la France**, dont les volumes sont consacrés à une ou plusieurs régions, s'inscrit dans la série internationale du *Corpus Vitrearum*. Elle reçoit les travaux des chercheurs spécialistes du vitrail : notices détaillées des vitraux, analyses iconographiques, techniques et stylistiques, appareil critique (sources documentaires...).



La publication en ligne **In situ** complète cet éventail de publications papier. Elle diffuse les résultats scientifiques des travaux sur le patrimoine (articles de fond, dossiers thématiques...) et assure un lien vers les bases de données et les dossiers numérisés.

